

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 462f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Statut des réfugiés du Kosovo en Bosnie: le Commissaire aux Droits de l'Homme fait part de ses inquiétudes

Strasbourg, 28.06.2007 - L'état de la sécurité au Kosovo ne permet pas encore à tous les réfugiés d'y retourner en sécurité, a déclaré Thomas Hammarberg, le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

Le Commissaire presse le gouvernement de Bosnie-Herzégovine de ne pas retirer aux réfugiés du Kosovo leurs permis de résidence temporaire à la date limite prévue du 30 juin, et de continuer à leur apporter sa protection, y compris aux réfugiés roms.

« De nombreuses incertitudes demeurent sur l'avenir du Kosovo et la sécurité y demeure fragile », a déclaré le Commissaire. « Je crois fermement que les réfugiés qui ne peuvent pas y retourner devraient se voir proposer une solution à long terme en Bosnie-Herzégovine. »

Selon le Commissaire, cette solution pourrait signifier leur accorder l'asile, un permis de résidence permanente ou même la nationalité, à laquelle certains réfugiés pourraient prétendre après plusieurs années passées en Bosnie.

Thomas Hammarberg, qui partage le point de vue de l'agence de l'ONU pour les réfugiés, affirme que la communauté des 3000 réfugiés kosovars établie en Bosnie continue de nécessiter une protection internationale. Ceci concerne en particulier les Roms, qui se trouvent toujours dans des centres collectifs.

Le Commissaire a déclaré qu'il suivrait de près la situation de ces réfugiés une fois passée la date limite du 30 juin.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.